vivr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 51 – Février 2021

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Les samedis 6 et 20 février 2021 de 9h à 12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous
Contact: 02.41.77.04.49
contact@saint-augustin-des-bois.fr
www.saint-augustin-des-bois.fr
Facebook.com/saintaugustindesbois49
https://twitter.com/StAugustinDBois
La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112
Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits, Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17
En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :
Syctom du Loire Béconnais,
Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges
Tel : 02.41. 77.08.45 / 07.57.41.86.07
enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :
Maison commune de loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Tarif annuel : 8 € par foyer
Mercredi de 16h00 à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges
Siège : CSI l'atelier
5 rue de Savennières
49170 Saint-Georges-sur-Loire.
Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11
Directeur : Cédrick Lejard
Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

Collecte ordures ménagères : mercredis 3 & 17 Février

EDITO DU MAIRE – EXTRAIT DES VŒUX PAR VIDÉO (YOUTUBE)

Chers Augustinoises et Augustinois, à tous bonjour.

Aux présidents d'associations, aux commerçants, aux chefs d'entreprise, aux directrices des écoles, et à chacun et chacune d'entre vous, comme beaucoup de mes collègues, c'est par vidéo que je vous ai adressé mes meilleurs vœux pour cette année.
Début janvier aurait dû avoir lieu la cérémonie des vœux à laquelle vous assistez en général nombreux et à laquelle nous avons plaisir à vous retrouver. Évidemment le contexte actuel et la crise sanitaire qui se prolonge ne nous ont pas permis de tenir ces vœux.

Néanmoins, je voulais juste vous adresser trois petits mots. Un petit mot sur la crise sanitaire et sur les mesures qui s'imposent à nous. Pour chacun d'entre nous, compliqué à gérer, à vivre.
Je voulais remercier l'ensemble des élus, l'ensemble des agents, l'ensemble des présidents d'associations pour tous les efforts qui ont été faits sur 2020. Je les remercie aussi par avance car en 2021, il va falloir continuer à s'adapter pour trouver des solutions. A notre échelle, nous mettons tout en œuvre pour que les précautions soient prises tout en garantissant le fonctionnement de la cantine, des salles communales, de l'accueil du public.

Je voulais aussi souligner l'importance que chacun, dans la mesure de la disponibilité des vaccins, aille se faire vacciner, puisque, collectivement, je pense que nous avons tous besoin d'une issue à la pandémie et d'un horizon de sortie de cette crise. Je voulais aussi vous dire que ce n'est pas parce que nous sommes dans cette crise qu'il ne faut pas garder en ligne de mire, l'espoir d'un avenir meilleur et l'envie de travailler pour le collectif dans notre commune. En 2021, nous allons donc poursuivre nos efforts et la concrétisation des premiers projets du mandat sera à l'ordre du jour.

Tout d'abord, en termes d'aménagement, mais aussi de soutien aux services à la population. Nous lançons donc le projet de rénovation de l'épicerie, nous lançons aussi la chaufferie bois pour l'école Albert Jacquard. Il important pour nous de s'inscrire dans l'indispensable transition énergétique et écologique.
Nous allons finir d'aménager le cimetière et enfin rénover nos outils de communication et d'information, pour vous, notamment le site internet.
Je ne peux pas citer ici l'ensemble des projets mais il est important de continuer à les mener et nous sommes bien évidemment tous ouverts à en échanger avec vous.
Il en va de même de l'accueil de nos enfants, puisque Saint Augustin a encore gagné des habitants et beaucoup d'enfants. Nous allons donc continuer à travailler sur l'approvisionnement local à la cantine, sur sa rénovation, sur l'adaptation du projet éducatif. Il faut préparer l'avenir pour chacun d'entre nous et pour les enfants augustinois.

Enfin nous espérons tous se retrouver pour des temps d'échange, de convivialité, de construction collective et de festivités. Nous espérons, forcément, que les associations pourront reprendre leurs activités et notamment que pourra se tenir le festival d'orgues de Barbarie prévu en septembre. En tout cas, nous mettrons tout en œuvre pour que cela soit possible et nous espérons aussi que vous aurez une attention particulière pour nos commerçants et commerçantes, dont trois d'entre eux sont des nouveaux arrivés sur la commune. J'espère que vous aurez à cœur malgré les restrictions d'ouverture, de continuer à les fréquenter, notamment l'épicerie. Et dès que le bar restaurant sera ouvert, bien sûr d'y retourner. Je pense que tout autant que les associations, les commerces de proximité sont au cœur de la vie collective de notre village. Je vous invite donc vraiment à les soutenir, à être présents et à les fréquenter.

Je souhaite à chacun et chacune, une année la meilleure possible, de la sérénité, de l'adaptation, de l'ouverture aux autres, du soutien pour ceux qui sont plus isolés, pour ceux pour qui c'est plus compliqué. Je tiens à vous redire que nous-mêmes, les élus et membres du CCAS notamment, sommes aussi là pour vous appuyer. Il ne faut pas hésiter à nous solliciter plutôt que de s'isoler dans des difficultés.

Bien à vous

Maire de Saint-Augustin-des-Bois
Virginie Guichard

VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL 2020

Naissances :

Biotteau Loïs	né le 05/01/2020
Fouliard Lisa	née 15/02/2020
Jousset Elliot	né le 21/02/2020
Chouaran Rafaël	né le 29/02/2020
Blain Emma	née le 22/04/2020
Bondu Apolline	née le 04/06/2020
Meriaux Léa	née le 24/06/2020
Batardière Emmy	née le 25/07/2020
Duval Marceau	né le 25/08/2020
Coquerie Louise	née le 07/10/2020

Mariages :

Pennuen Kevin et Jollivet Éloïse	mariés le 06/06/2020
Dupeyroux Xavier et Vernichon Marie-Laure	mariés le 29/08/2020

Décès :

Foucher André	décédé le 03/03/2020
Guilloux Madeleine	décédée le 18/03/2020
Nicolas Henri-Pierre	décédé le 11/04/2020
Bazantay Georges	décédé le 27/05/2020
Chartier Jean-Paul	décédé le 20/07/2020

SERVICES PÉRISCOLAIRES – NOUVEAUX TARIFS – MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil municipal a voté lundi 25 Janvier, le changement des tarifs des services périscolaires ainsi qu'une mise à jour du règlement intérieur.

En effet, la commune a décidé de s'inscrire dans la démarche de la tarification sociale des cantines scolaires. Ce dispositif permet à certaines familles de bénificier d'un prix repas à 1,00€. Cette tarification entre en application le 1er février 2021.

Des changements ont été aussi opérés pour faciliter la réservation et l'annulation des activités aux services périscolaires. Les parents pourront désormais inscrire ou désinscire leurs enfants jusqu'à la veille de l'activité (23h59).

De nouvelles règles s'appliquent également pour les enfants présents non-inscrits, ou non présents aux différentes activités sous forme de pénalité forfaitaire.

Le règlement intérieur a donc été mis à jour en rapport avec ces changements.

Pour toutes questions, merci de contacter M Chiron Alexandre, responsable enfance, soit par mail, enfance@saint-augustin-des-bois.fr ou par téléphone au : 07.57.41.86.07 / 02.41.77.04.49

Services / Quotient Familial* CAF / MSA	Accueil périscolaire (le 1/4 d'heure)	Restaurant scolaire Maternelle / Élémentaire	TAP	Goûter
QF 0-336	0,26 €	1,00 € **	0,71 €	0,60 €
QF 337-700	0,32 €	1,00 € **	0,77 €	
QF 701-1100	0,39 €	3,30 €	0,83 €	
QF 1101-1500	0,45 €	3,50 €	0,89 €	
QF 1501—2000	0,53 €	3,70 €	0,95 €	
QF 2000 et +	0,58 €	3,90 €	1,00 €	
QF inconnus	0,65 €	4,10 €	1,10 €	
Enfant non inscrit, absence injustifiée (cf règlement intérieur) Forfait (en + du prix du 1/4 d'heure, du repas, TAP)	+ 0,60 €	+ 1,50 €	+ 0,60 €	
Pénalité après 19h Forfait	+ 5,00 €			
Repas personnel & ALSH		4,65 €		
Repas adulte		5,95 €		

*quotient familial CAF ou MSA à l'inscription, année scolaire en cours ** dispositif de tarification sociale

VIE MUNICIPALE

CAMPAGNE DE VACCINATION

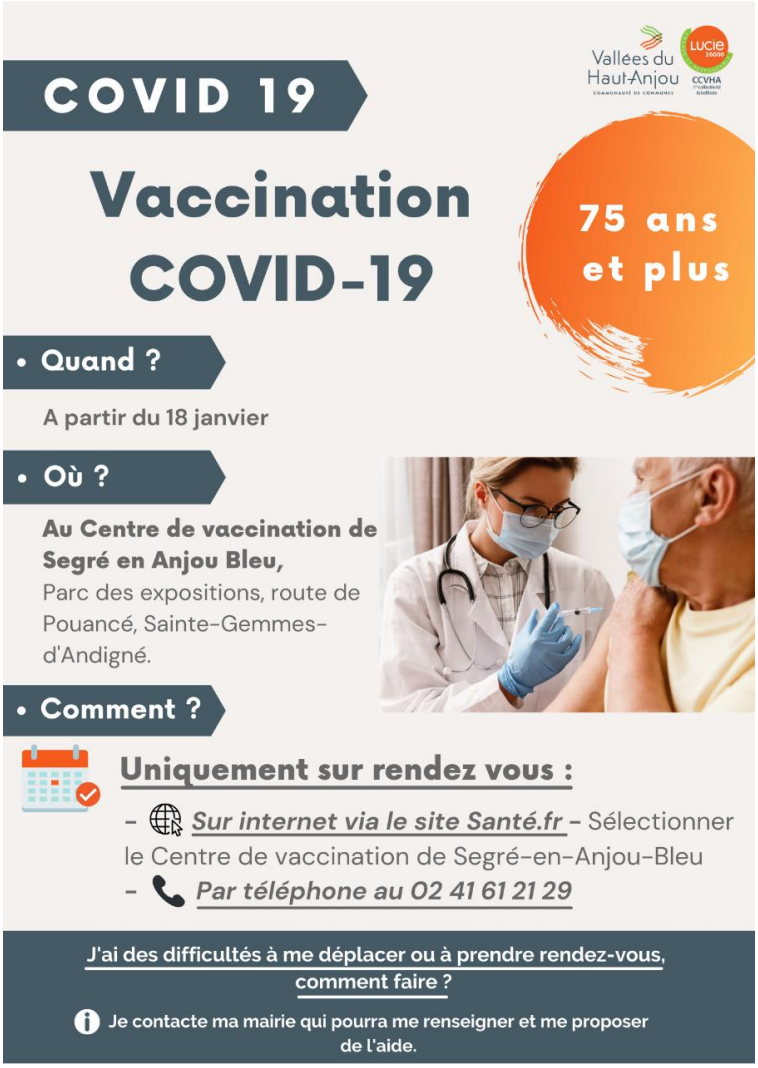

JEUNESSE – VACANCES DE FÉVRIER

Des animations sont prévues à Saint-Augustin-des-Bois et dans les communes partenaires du CSI. Le programme est disponible sur le site du CSI. Les dates prévues sur la commune sont les 22, 24 février et les 1er et 2 Mars. (sous réserve de l'évolution sanitaire).

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 6 février via le portail Inoé ou auprès du CSI
02.41.39.17.11
https://latelier.centres-sociaux.fr/

L'Atelier Centre Social Intercommunal

INNOV NUM

Les ateliers proposés aux séniors par le CIAS des Vallées du Haut Anjou sont actuellement suspendus. Néanmoins, le CIAS propose des permanences numériques individuelles sur rendez-vous. Ces permanences sont accessibles à tout public. Au programme : ateliers découverte et initiation à l'usage de la tablette.

Vous pouvez vous inscrire auprès de votre mairie ou directement sur le site *innovnum.fr*

Pour plus d'informations, veuillez contacter Vincent Bosse - Animateur social CIAS au 02 41 24 10 68 ou au 07 57 41 62 09.

IDÉAL'OOK - RÉNOVATIONS

Le salon de coiffure Idéal'ook a subi une rénovation en fin d'année 2020.

Christelle vous accueille dans un salon flambant neuf, refait avec goût depuis le 12 Janvier.

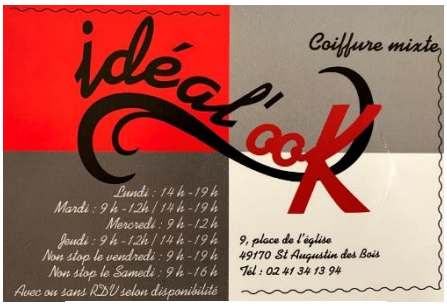

Tel : 02. 41. 34.13.94

SUBVENTION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est engagée dans un plan opérationnel pour développer la filière énergétique territoriale solaire photovoltaïque. Plusieurs actions sont développées à travers ce plan dont la mise en place d'aides financières à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers.

Une subvention forfaitaire de 390 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

La Communauté de communes propose une subvention forfaitaire de 390 € à ses habitants qui installent des panneaux photovoltaïques. Pour cela, le dossier est à retirer auprès du service environnement.

CCVHA
Tel : 02.41.95.31.74
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 17h

PHOTOVOLTAIQUE
BENEFICIEZ D'AIDES POUR L'INSTALLATION DE VOS PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

LES SERVICES DE LA MAIRIE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2021

Le service administratif
Directrice générale des services : Favé Nathalie
Agent adminisratif : Navel Alexandre
Stagiaire : Salgado Paul

Le service technique
Responsable technique : Dohy Olivier

Agents :
Burg François
Charrier Emmanuel
Pasquier Nicolas (stagiaire)
Leguyader Aurélie (absente)

Le service enfance
Responsable enfance : Chiron Alexandre
Restauration scolaire : Godicheau Aline
Agents :
Lebrun Gwendoline
Mahot Virginie
Colas Fabienne
Gasnier Sonia
Bieller Sabrina
Ménard Mélanie

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 Février 2021** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique